

Par suite, paraît-il, d'un malentendu, les bijoutiers, à une exception près, se sont abstenus. J'entends les bijoutiers en or seulement, car il en est d'autres, qui, pour travailler un moins noble métal, n'en exécutent pas moins de vrais bijoux ; je puis bien appeler de ce nom, je crois, ces clefs, et ces chenets en fer forgé ciselé, exposés par M. PIERRE GAUTHIER, et toute la serrurerie gothique de M. SALESSE d'Oullins. Je rappelle encore ici le panneau en ferronnerie exécuté par MM. GUER ET BLANC sur les dessins de M. Bardey ; on n'a jamais assoupli le fer d'une façon plus artistique.

J'arrive aux meubles, par lesquels j'aurais dû peut-être commencer puisqu'ils garnissent spécialement la première salle de l'exposition, mais que j'ai conservés, en gourmand, pour la bonne bouche. M. CHALEYSSIN, avec sa console Louis XVI en noyer, M. DUFIN, avec son meuble à bijoux en buis, son cabinet Renaissance à deux corps, sa caisse d'horloge et ses torchères Louis XIV, MM. FLACHAT ET COCHET, avec leur crédence Louis XIV, en bois de noyer naturel ciré avec gravures vieil or, rivalisent de goût et d'adresse. M. MENU vient ensuite avec un grand lit Renaissance à colonnes, très bien drapé, mais trop écrasé par les moulures de sa galerie. Je dois enfin citer un ouvrage de menuiserie de M. DÉNAT, une porte de salon bois de noyer et or, remarquable par la pureté des lignes et la sobriété gracieuse de l'ornementation.

J'en aurai fini avec la galerie des Arts décoratifs, quand j'aurai mentionné les modèles en plâtre de la fontaine de la place des Jacobins, et du monument élevé par M. Coquet, à la mémoire des légions du Rhône, placés là sans doute pour nous donner un avant-goût des jouissances sculpturales réservées par l'administration à nos arrière-petits-neveux. Si rapide qu'ait été notre promenade à travers toutes ces richesses entassées, je crois en avoir assez dit pour attester l'incontestable supériorité de nos industries d'art lyonnaises.

Car nous avons à Lyon des industries d'art. C'est ce qu'il fallait démontrer, comme on dit dans les traités classiques de géométrie, à la gloire de notre cité, et dans l'intérêt de ces artistes éminents et consciencieux, laissés par leur modestie dans une trop longue obscurité. La Société des Amis des Arts me paraît avoir fait cette démonstration sans réplique.